

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

## ABONNEMENT

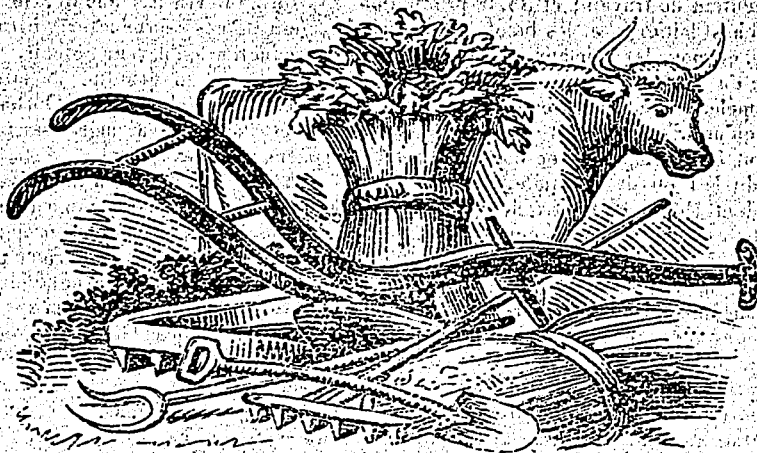
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES

1re insertion, 5 cts; la ligne 2e " etc. 2 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## Nécrologie

Nous avons la douleur d'annoncer la mort de Madame Veuve Marie Ledroit, épouse de Sieur François Boulet, ci-devant rentier de Montmagny. Elle était âgée de 70 ans. Cette vénérable dame a rendu sa belle âme à Dieu samedi dernier, vers deux heures et quart du matin, après une douloureuse maladie de près de quatre mois.

Dans une promenade qu'elle fit à Ste. Anne l'an dernier, elle se sentit profondément attristée de l'état de grande pauvreté où se trouvait la Chapelle du Collège, et l'idée lui vint alors que ce serait un œuvre très-agréable à Dieu que de se dépouiller de tout ce qu'elle possédait en faveur d'une institution destinée surtout à donner des prêtres à l'Eglise. Son grand esprit de foi et de piété accueillit cette idée avec bonheur, et peu de semaines après, Madame Boulet honorait le Collège de Ste. Anne du don le plus considérable qu'il ait encore reçu. Faisant alors de cette maison l'objet de ses plus chères affections, elle témoigna le désir de quitter St. Thomas, où elle avait un magnifique établissement, et de venir se fixer à Ste. Anne avec sa nièce, Madame Veuve Bernier, aujourd'hui inconsolable de sa perte. Les messieurs du Collège se rendirent avec empressement à ce vœu si légitime, et achetèrent de suite un nouveau terrain avec bâtisses qu'ils firent élégamment réparer, de sorte qu'au commencement des vacances Madame Boulet pouvait prendre possession de sa nouvelle demeure. Par malheur, elle reçut accidentellement un coup dans la poitrine pendant les travaux de déménagement; une affection véhérente s'en suivit et amena une décomposition d'organes qui l'a conduite au tombeau, juste au moment où elle se disait si heureuse que rien ne lui manquait plus: Dieu cependant voulant accorder un bonheur bien autrement parfait à celle dont la vie fut toute remplie de bonnes œuvres.

Madame Boulet emporte avec elle de bien vifs regrets, et à très-juste titre. Outre ce bon cœur, cette quasi excessive générosité qui la portait à consacrer à l'œuvre du Collège les rentes mêmes que le Collège lui payait, ne gardant pour elle

que le strict nécessaire, elle était douée des plus belles qualités de l'esprit et son commerce était des plus agréables. Ceux qui ont appris à la connaître sentent que sa mort laisse un grand vide.

Les belles qualités, les vertus et les bienfaits de Madame Boulet rendront son nom impérissable au Collège de Ste. Anne, et chaque fois qu'on la nommera parmi les bienfaiteurs de cette maison, on lui appliquera cette louange que l'Écriture donne à la femme forte: " Elle a considéré un champ et elle l'a acheté; elle a planté une vigne du fruit de ses mains."

Les funérailles de Madame Boulet ont eu lieu hier, dans l'église de Ste. Anne. Plusieurs de MM. les curés voisins, toute la communauté des élèves et des professeurs du Collège, de même qu'un grand nombre d'amis de la défunte y assistaient. M. le curé Têtu a fait la levée du corps, et M. le Supérieur a chanté la messe et l'absoute. Le corps de musique des élèves, au commencement et à la fin de la cérémonie funèbre, a exécuté deux morceaux de musique appropriés à la triste circonstance.

## CAUSERIE AGRICOLE

### LES PRODUITS DU BÉTAIL.

(Suite.)

### AUGMENTATION DES RECETTES AU MOYEN DE LA SPÉCIALISATION DES RACES.

Nos lecteurs ne doivent pas croire qu'on soit toujours obligé d'entretenir une race animale pour un seul genre de production. Ce n'est pas ce que nous voulons enseigner. Au contraire, une même race doit donner différents produits, la vache laitière, par exemple, donne du lait pendant quelques années; après quoi, elle sera engraisée et livrée à la boucherie; et alors il est nécessaire de faire une distinction: Dans la tenue du bétail, il y a presque toujours une spécialisation principale et une spécialisation accessoire. Les sujets de races laitières donneront d'abord du lait, puis rendus à un certain âge, ils produiront de la viande; le bœuf de